



11 septembre 2023

Indexation des coûts- 1^{er} juillet 2023

Aux parents des élèves fréquentant le service de garde,
Les tarifs de service de garde appliqués par les Centres de services scolaires ont été indexés par le ministère de l'Éducation du Québec. Les nouveaux tarifs chargés par les écoles seront appliqués à votre prochaine facture de notre service de garde.

Merci de votre compréhension.

Jeanne Pelletier, technicienne du service de garde

Véronique Deslauriers, direction

Nature du service ou des frais	Tarifs
Fréquentation régulière (au moins deux périodes par jour)	<ul style="list-style-type: none">• 9,20 \$ Période supplémentaire ajoutée : <ul style="list-style-type: none">• 3.25 \$ le matin• 3.75 \$ le midi• 9.25 \$ l'après-midi
Fréquentation sporadique (une seule période par jour) :	<ul style="list-style-type: none">• Matin : 5.45 \$• Midi : 3,75 \$• Après-midi : 9.25 \$
Dépannage - uniquement si exceptionnel, selon le tarif applicable à la fréquentation sporadique	
Dineur seulement	Tarif quotidien 3,00 \$
Journée pédagogique	Tarif maximal de 15,55 \$, à l'exclusion des coûts d'une sortie ou d'une activité
Participation aux activités spéciales ou sorties	Variable selon l'activité spéciale ou la sortie.
Frais de retard	11 \$ pour chaque tranche complète ou partielle de 15 minutes